

M. l'Orateur: L'honorable député d'Abitibi désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Laprise: Oui, monsieur l'Orateur.

Je voudrais demander au ministre de la Justice s'il a pris connaissance des témoignages qui ont été recueillis au sous-comité sénatorial de la sécurité interne, ainsi que des rapports et des lois sur la sécurité aux États-Unis qui ont fait l'objet d'une étude sous la direction du sénateur James O. Eastland? A-t-il l'intention d'en prendre connaissance pour savoir ce qui se passe au Canada en ce qui a trait à l'infiltration du parti communiste?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je vais lire le rapport, monsieur l'Orateur.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES AVIONS CF-5 ET LE RÔLE DU CANADA À L'OTAN—
LES APPAREILS EMPLOYÉS, ENTREPOSÉS ET
COMMANDÉS

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Il a informé la Chambre le 5 octobre qu'il envoyait immédiatement des avions CF-5 en Europe pour vérifier s'ils convenaient au rôle que nous jouons dans l'OTAN et être éventuellement mis à la disposition de l'Alliance à ce effet. Le ministre a-t-il su lors de son dernier voyage si ces appareils convenaient à ce rôle et peut-il dire à la Chambre combien il en faudra?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, les appareils envoyés à cette époque ont été expérimentés dans la zone centrale de l'Alliance en Europe et ont subi un certain nombre d'essais. Ils se trouvent actuellement dans une base d'attache en Europe. Nous avons l'intention de les essayer de la même manière dans ce qu'on appelle la zone septentrionale de l'Alliance, probablement au cours de l'année prochaine lorsqu'on aura pu s'entendre avec les autorités locales et très vraisemblablement quand aura lieu dans ce secteur un exercice effectué par un groupe de combat. On évalue donc leur utilisation dans les zones du centre et du nord de l'Europe, mais cette évaluation n'est pas encore terminée.

L'hon. M. Hees: Le ministre peut-il nous dire combien des 115 CF-5 on a entreposé parce que la commande initiale n'a pas été annulée, même si notre participation aux Nations Unies a cessé il y a environ deux ans? Combien de ces avions sont encore entreposés au Canada?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, au 15 novembre, il y en avait 57 utilisés à diverses affectations; 22 étaient en entreposage temporaire et 36 n'avaient pas encore été livrés au Canada.

LE RAVITAILLEMENT EN VOL DES CF-5

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Combien en a-t-on transformé pour leur permettre le ravitaillement en vol?

[M. Laprise.]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, si je me rappelle bien, aucun ne l'a été jusqu'ici. A l'heure actuelle, deux des C-137, les 707, sont entre les mains des fabricants pour être convertis en vue du ravitaillement en vol.

M. Forrestall: Le ministre dirait-il si le ministère a pour ligne de conduite de convertir ces appareils, étant donné le programme de conversion appliqué aux 707?

L'hon. M. Macdonald: Oui, c'est notre intention. Je le dis sous toute réserve, mais je ne crois pas que les appareils CF-5 doivent subir des modifications très importantes pour cela.

LE MODE D'ACHAT DES CF-5

M. R. E. McKinley (Huron): Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire si l'on a fait un appel d'offres pour acheter des CF-5 de Canadair?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme il en a été d'un grand nombre d'aéronefs que le ministère de la Défense nationale a achetés depuis des années, c'est ainsi que nous avons procédé pour que l'on puisse fabriquer les avions au Canada plutôt qu'à l'étranger.

* * *

LA CAPITALE NATIONALE

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET LA SUPPRESSION DE
SERVICES SUR LA LIGNE OTTAWA-MONTRÉAL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre, car je sais que tout comme ses prédécesseurs, il est intéressé à ce qu'Ottawa soit une capitale digne du Canada, s'il compte examiner la diminution d'environ 33 p. 100 des employés du CN à Ottawa et la suppression de certains services? Pendant qu'il y est, pourrait-il étudier la nouvelle communiqué par le CN voulant que le service soit réduit sur les quatre parcours Ottawa-Montréal, du fait qu'on se propose de supprimer le wagon-restaurant et la voiture-salon à compter du 17 février? Le transport est essentiel, et ce qu'on fait aurait pour résultat de faire d'Ottawa un bled sans moyens de transport.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de porter la question à l'attention du ministre des Transports et de m'entretenir avec lui de toutes les suggestions qu'il voudra bien faire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre va-t-il prendre position sur ce sujet, afin de garantir que la ville d'Ottawa ne sera pas sacrifiée en ce qui concerne les installations de transport? C'est ce que j'ai demandé, mais il ne semble pas d'accord.